

pourquoi tout pour les femmes

Par lepakal, le 03/02/2011 à 16:34

Bonjour

En 2007, la mère de ma fille à contacter le JAF car je ne voyais pas assez souvent ma fille et le juge ma élargie mon droit de visite et d'hébergement aux vacances de la toussaint dans son intégralité et la

Suite à un jugement rendu en 2009 sur la garde de ma fille qui habite chez sa mère à ()et moi à 200km () j'ai un droit de visite et d'hébergement le dernier week-end de chaque mois.

Or, depuis le 18 décembre 2010 je travaille comme chauffeur de bus dans une société ou les w-end tombe une fois toutes les 3 semaines.

J'ai donc fait une lettre à la mère de ma fille pour lui expliquer la situation tout en lui donnant les dates de mes prochains week-ends de repos. Comme ça je verrais ma fille plus souvent, mais elle a refusé car elle se réfère au jugement rendu en 2009.

Pouvez-vous me dire quoi faire car se mere m'en veut d'avoir demenager et d'avoir refait ma vie

Par Domil, le 03/02/2011 à 17:33

C'est sur qu'avec un titre comme ça, on a envie de répondre

Par michmich, le 03/02/2011 à 18:35

bin moi oui , je le comprends cet homme et pourtant je suis femme et libre (et chauffeur de bus!)

la loi est trop souvent aveugle

LA (féminin) loi est féminine . 85 % de magistrates .